

scolaire. À partir de cela, le gouvernement de l'Ontario tracera les lignes d'un nouveau projet de loi sur l'enseignement des langues d'origine.

Un autre projet gouvernemental consiste en la création d'un institut des langues d'origine, dans l'Ouest canadien, qui mettra en valeur l'enseignement des langues d'origine et permettra de développer un matériel éducatif à caractère canadien. Le gouvernement canadien songe également à mettre sur pied un projet semblable pour le Québec.

ment l'enseignement de plusieurs matières se donne dans huit langues: l'anglais, le français, l'ukrainien, l'allemand, l'hébreu, le cri, l'arabe et le chinois (mandarin).

Les conférenciers ont également indiqué que dans une autre province de l'Ouest, le Manitoba, des cours étaient donnés en anglais, en français, en ukrainien, en allemand et en hébreu. Dans certaines villes, il existe des programmes trilingues où le français et l'ukrainien sont enseignés comme langues se-



Toujours dans le cadre de cette stratégie nationale, une importante conférence nationale sur les langues d'origine, organisée par l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, se tiendra en janvier 1988. La conférence portera sur des sujets tels que l'établissement d'un programme scolaire, la formation des enseignants et le matériel produit au Canada.

Dans certaines régions, les groupes ethniques représentent une importante minorité. Les cours hors-établissement ne sont pas considérés comme suffisants. Des intervenants à la conférence de 1985, qui s'intitulait *Multicultural Education: A Partnership*, ont attiré l'attention sur certains programmes spéciaux disponibles d'un bout à l'autre du Canada. Par exemple, en 1974, deux conseils scolaires d'Edmonton, dans la province de l'Alberta, ont mis sur pied des cours bilingues en anglais et en ukrainien. D'autres groupes ethno-culturels de l'Alberta ont suivi le mouvement et actuelle-

condes. De plus, à Toronto, il y a un programme scolaire biculturel et bilingue sino-canadien.

Cet intérêt des Canadiens pour l'enseignement multiculturel dépasse actuellement les simples niveaux élémentaire et secondaire. Le gouvernement du Canada est également venu en aide aux universités du pays et aux communautés ethniques en établissant 11 chaires d'études multiculturelles. Les plus récentes sont la chaire d'études estoniennes de l'université de Toronto et celle d'études sikh de la littérature et de la langue punjab de la Colombie-Britannique.

Ceux qui s'intéressent à l'application des principes du multiculturalisme en milieu de travail pourront obtenir une formation poussée et le matériel nécessaire au nouvel Institut de développement des ressources multiculturelles, qui ouvrira bientôt ses portes à Calgary, en Alberta. Cet institut sera financé par les gouvernements canadien et albertain.

Formation

«interculturelle»

pour les policiers

Maintenir l'ordre dans une collectivité composée de différentes ethnies exige une formation spéciale. Le gouvernement canadien a aidé les divers corps policiers du pays à créer un programme de formation multiracial et multiculturel à l'intention des agents. Un guide intitulé *Manuel de formation interculturelle pour les policiers* est à la disposition de toute la force constabulaire.

Ce programme de formation a conduit à l'organisation d'un symposium national où les chefs de police ont rencontré les dirigeants des groupes minoritaires. Cette ini-

tiative a permis de développer une politique de recrutement ainsi qu'un programme de formation pour les policiers. En un mois seulement, les agents de police de Montréal ont visité plus de quarante écoles polyvalentes et centres communautaires dans le cadre du programme de recrutement de jeunes hommes et femmes appartenant aux minorités visibles et désirant faire carrière dans la police.

En recrutant parmi les minorités visibles, les corps policiers canadiens participent à la promotion du multiculturalisme.

